CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E54161** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1991

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/12/1999

Capital : 5 031

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 383 237 641

Siret : 383 237 641 00030

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4300106

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-2000045

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-200045

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : ENTREPRISE FERRO

32 RUE DES BURGONDES
BP 53
01100 OYONNAX

Téléphone : 04 74 77 88 62 **Fax :**

Portable : 06 89 77 73 75

Responsabilité légale :
LEPORTIER STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.peinture-ferro-oyonnax.fr

E-mail : ferro.sarl@wanadoo.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 122 309 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	7	17/09/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	10	08/10/2026
6121	Ravalement en peinture		08/10/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	7	08/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 08:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E54161** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE **14/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1991
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/12/1999
Capital : 5 031

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 383 237 641

Siret : **383 237 641 00030**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 4300106
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-2000045
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-200045
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE FERRO**

32 RUE DES BURGONDES
BP 53
01100 OYONNAX

Téléphone : 04 74 77 88 62 **Fax :**
Portable : 06 89 77 73 75

Site Internet : http://www.peinture-ferro-oyonnax.fr
E-mail : ferro.sarl@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
LEPORTIER STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.